

Juillet 2012 - n°9

# CdC infos

Le journal de la Communauté de Communes Vierzon, Pays des Cinq Rivières



**DOSSIER**  
Tourisme

[www.cc-vierzon.fr](http://www.cc-vierzon.fr)



Trois thèmes sont mis en exergue dans ce nouveau numéro de notre CDC Infos.

Le premier va dominer notre actualité commune pendant plusieurs mois et sera l'évènement de 2012 et 2013. Il s'agit de la fusion des deux communautés de communes de Vierzon et des Vallées Vertes du Graçayais. La loi nous y oblige mais cela fait partie de ces mariages qui sont aussi de raison. Nous avons besoin d'un territoire visible rassemblant urbain et rural pour une même ambition de développement économique qui devra être notre première préoccupation.

Nous allons tout faire pour que cette union de deux territoires soit un atout supplémentaire donné au bassin vierzonnais. C'est notre défi à relever.

Le deuxième thème, c'est justement l'économie. Le développement économique au nord de Vierzon commence à prendre corps. Dans les mois qui viennent vous verrez concrètement le décollage de cet espace pour lequel nous avons travaillé sans relâche, étape après étape.

Enfin, c'est aussi de l'environnement, l'approche des vacances qui fait ressurgir l'actualité du Canal de Berry, un atout exceptionnel pour le tourisme et les activités en famille. Nous y attachons l'importance qu'il mérite.

Bonnes vacances à toutes et tous.

## Jean-Claude SANDRIER

Président de la Communauté de Communes Vierzon, Pays des Cinq rivières  
Membre honoraire de l'Assemblée Nationale  
Conseiller municipal de Vierzon

Communauté de Communes Vierzon, Pays des Cinq Rivières  
Direction de la Communication - 2 rue Blanche BARON -  
18100 VIERZON  
Tél : 02 48 71 35 78 - www.cc-vierzon.fr

Directeur de la publication : Jean-Claude SANDRIER  
Directrice de la rédaction : Céline JUSTE  
Comité éditorial : Paul PIÉTU, Jean-Marc ADAM, Jean-Marc DUGUET,  
Marie-Hélène BODIN  
Conception maquette : CORTEX Communication  
Rédaction : Jean-Luc PAVOT, Pol-Jean BARBIER,  
Photos : T. MARTROU, la Communauté de Communes Vierzon,  
Pays des Cinq Rivières (CJ).  
Impression :  
Imprimerie Rapide-Vierzon **IMPRIMERIE VERT** - imprimé sur papier PEFC  
Votre journal est emballé dans un film 100 % biodégradable  
Tirage : 17 000 exemplaires  
Diffusion : Médiapost  
ISSN : 2107-4453

## SYLVAIN NIVARD, maire de Méry-sur-Cher

● **Nous sommes en pleine fusion des communautés de communes**

**Comment se passe les préparatifs de ce mariage ?**

**SYLVAIN NIVARD** : Tout se déroule plutôt dans un bon climat où chacun peut exprimer ses souhaits, ses orientations, ses doutes... Tout ce qui est sûr, c'est que ce mariage est pleinement de raison et qu'il se met en place dans le seul intérêt de nos communes.

● **Vous qui êtes à la tête d'une petite commune, ne craignez-vous pas que votre collectivité soit diluée au sein d'une plus importante ?**

**S.N.** : C'est un des débats qui a animé cette construction. Pour ma part, j'aurais aimé que les petites communes rurales soient mieux représentées en nombre de sièges au futur conseil communautaire et que les décisions ne dépendent pas uniquement de la volonté de Vierzon. Afin de favoriser la fluidité des échanges, je proposais que la principale ville de notre communauté ne totalise pas plus de 30 % des voix. Cela n'a pas été possible, ce que je peux parfaitement comprendre, puisque notre grande voisine, représentant 82% de la population de cette nouvelle communauté, a préféré ne pas descendre en dessous des 43% de sièges. Ce qui permettra à Vierzon, le jour où une décision contre-versée devra être prise, de faire passer son point de vue avec l'appui de seulement une ou deux, des neuf autres communes. Sachant qu'une autre commune, Graçay, détiendra 10% des sièges. Toujours est-il, que chacune possèdera un minimum de deux représentants.

● **En terme d'habitants, quel poids va peser cette nouvelle communauté ?**

**S.N.** : Très exactement, selon les derniers recensements, 32.684 habitants répartis sur 10 communes à forte dominante rurale. Sur ce chiffre, la seconde ville du Cher réunira tout de même 27.020 administrés et c'est notamment pourquo, le siège social demeurera à Vierzon, dans un local parfaitement adapté à cette fonction.

● **Quelles seront les priorités de cette nouvelle collectivité ?**

**S.N.** : Il me semble important que ces priorités se situent au niveau de l'économie et du tourisme. L'économie afin de tout mettre en œuvre pour relancer l'emploi et le tourisme pour attirer un maximum de visiteurs susceptibles de dynamiser les petites communes que nous sommes et qui détiennent bien des atouts touristiques.

● **Du côté communal, quels sont vos projets ?**

**S.N.** : Nous avons réalisé, cette année, une chicane à l'entrée de l'agglomération, côté Vierzon. C'est une bonne étape dans la refonte de la traversée de notre village. La nationale qui passe à Méry-sur-Cher est classée en grande circulation et il est important que nous allions jusqu'au bout de notre objectif. Nous sommes en train de rechercher les financements pour les autres phases de ce projet. Il nous manque encore 500.000 €. Ce qui n'est pas rien... Mais il faut tout de même savoir que 5.000 véhicules passent sous nos fenêtres, chaque jour et il est plus que jamais nécessaire d'entreprendre ces travaux qui s'articuleront avec la rénovation de notre cœur de village et la construction de logements sociaux. Plus modestement, nous avons refait, l'an dernier, la toiture du foyer rural avec l'aide de la communauté de communes qui a apporté un fonds de concours de 16 477,78€ HT. De même, nous sommes en train de refaire celle de l'église (travaux d'étanchéité) avec l'appui toujours de la communauté de communes à hauteur de 19 100€ HT. Nous essayons en fonction de nos finances, d'entreprendre chaque année, un projet de cette nature.



## Sommaire

Édito .....	2
La parole aux maires .....	2
Agenda .....	3
Actualités .....	3
Point sur l'intercommunalité .....	4 - 5
• La nouvelle communauté de communes s'appellera Vierzon-Sologne-Berry	
Tourisme .....	6 - 7
• Découvrir le Canal de Berry en vélo !	
• Le camping de Bellon vous accueille	
• Une mine d'informations sur le pays touristique de Vierzon	
• Faites un arrêt à l'Escale de Thénieux	
• En selle pour l'Open international de dressage	
Environnement .....	8 - 9
• Rénovation de l'écluse de Launay à Thénieux	
• Déchets ménagers : les premières colonnes enterrées	
• Dépôts sauvages : le ras-le-bol !	
Économie .....	10 - 11
• Zoom sur une entreprise du territoire : APIA	
• Solumat, les grues se posent à Vierzon	
• Parc Technologique de Sologne : déjà des demandes d'implantation	

## Report de collecte

Report de collecte du samedi 14 juillet : contactez les ambassadeurs du tri au 02 48 71 91 29 ou rendez-vous sur le site [www.cc-vierzon.fr](http://www.cc-vierzon.fr)

27 septembre 2012 à 18 h Conseil Communautaire, salle du Conseil, 2 rue Blanche-Baron, Vierzon.

## VIERZON

### 1er juillet jusqu'au 25 août 2012 :

5ème Estivales du canal avec des spectacles gratuits au Jardin de l'Abbaye. Retrouvez l'ensemble du programme sur [www.ville-vierzon.fr](http://www.ville-vierzon.fr)

### 05 au 08 juillet 2012 :

Concours International de Dressage au centre équestre de la Picardière-Vierzon

### 1er au 9 septembre 2012 :

Foire-exposition au Parc des expositions.

### Durant l'été :

Visite de l'exposition "Il était une fois les transports" avec le professeur MOTRIX

Office de Tourisme :  
02 48 53 06 14

## MERY-SUR-CHER

### 9 septembre 2012 :

brocante de 8 h à 18 h, dans le centre du village.

## THÉNIoux

### 13 juillet 2012 :

Fête nationale à partir de 19 h, avec repas, feu d'artifice.

### 19 au 22 juillet 2012 :

Enduro carpe bords du Cher, point de renseignements au Foyer rural.

### 26 août 2012 :

Brocante des Diables verts.

[www.cc-vierzon.fr](http://www.cc-vierzon.fr)



## RETOUR EN IMAGES

### Les berges du canal engazonnées

Petit à petit, l'oiseau fait son nid et le canal... son lit. Cette voie d'eau a été débarrassée de ses boues, durant l'été 2011, et ce riche limon a été étendu sur ses berges. Il fallait, dès ce printemps, passer à l'étape suivante consistant à étaler ces boues. Ni une, ni deux... Les entreprises Landré et Millet ont procédé à cet étalement et ont réalisé ce semi de printemps sur les deux kilomètres qui séparent le Pont des Forges à Givry. Les bords du canal deviendront ainsi prochainement verdoyants et les promeneurs ont, désormais, l'occasion d'apprécier ces nouveaux espaces rendus à la nature.

## ENVIRONNEMENT

### De nouveaux jours de collecte sur Vierzon

Vous l'avez forcément remarqué, les jours de ramassage des ordures ménagères ont été modifiés depuis le début du mois de juin. Une refonte des circuits de collecte est à l'origine de ce changement « afin de proposer les mêmes services dans une même rue », expliquent les ambassadeurs du tri. Les fréquences de collecte restent les mêmes avec deux collectes par semaine. Si vous avez des doutes sur vos jours et horaires de collecte, les ambassadeurs du tri se tiennent à votre disposition au 02 48 71 91 29 ou rendez-vous sur le site internet de la CDC [www.cc-vierzon.fr](http://www.cc-vierzon.fr) pour retrouver l'ensemble des informations liées à ces nouveaux jours de collecte



## TOURISME

### Une boutique qui vient à vous

La boutique de l'Office de Tourisme est une des vitrines du pays touristique de Vierzon. Elle permet de mettre en avant la plupart des produits de notre terroir. Vins, miels, sirops, biscuits, fromages... « Une belle façon de promouvoir le savoir-faire de tous les producteurs locaux », se félicite Isabelle Lagautrière, directrice. Et comme un certain Lagardère, si vous ne venez pas à cette boutique... elle viendra à vous !

Sous un stand adapté à sa fonction, cette boutique va se délocaliser à plusieurs reprises, durant l'été. Elle sera présente lors du concours de dressage de la Picardière, du 6 au 8 juillet ; lors de la Fête de l'océan de Quincy, les 25 et 26 août et enfin, lors de la Foire-exposition de Vierzon, du 1er septembre au 9 septembre. Une présence qui saura forcément éveiller les papilles gustatives...

*La boutique est à votre disposition tout au long de l'année au sein des locaux de l'Office de Tourisme rue de la Société Française.*



## ÉCONOMIE - Les robots injectent 100.000 €



Tel un mécanisme bien huilé, le Festival CarTech-Inno, tourne désormais comme une horloge suisse. Michel Aufauvre, président de l'association organisatrice, est un « maître horloger » ravi de voir que son « bébé » a su grandir en conservant une belle notoriété auprès des jeunes participants et de tous les Vierzonnais.

Au delà de ce spectacle qui s'est déroulé, les 24 et 25 mai, sous le grand hall des expositions, les retombées commerciales ont été une nouvelle fois bien réelles. Les hôtels ont fait le plein, les restaurants également... « Si l'on fait le total des investissements réalisés en repas, nuits d'hôtels, publications, sécurité, nous arrivons à un budget de 100.000 € réinjectés dans l'économie locale », se félicite Michel Aufauvre. Les robots étonnent, divertissent et finalement... rapportent.

Plus de renseignements : [www.cartec-inno.com](http://www.cartec-inno.com)



## Point sur l'intercommunalité

### La nouvelle communauté de communes s'appellera Vierzon-Sologne-Berry



La carte de la future communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry au 1er janvier 2013

La fusion des deux communautés de communes « Vierzon, Pays des Cinq Rivières » et « les Vallées Vertes » imposée par la loi du 16 décembre 2010, va donner naissance à la communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry.

Cette communauté comptera 10 communes. Son siège à Vierzon sera au 2 rue Blanche Baron avec une antenne à Genouilly.

La future communauté de communes comptera 46 délégués. La répartition par commune se fera comme suit :

- Vierzon (27.020 habitants), 20 sièges.
- Graçay (1.530 habitants), 5 sièges.
- Genouilly (715 habitants), 3 sièges.
- Méry-sur-Cher (692 habitants), 3 sièges.
- Saint-Hilaire-de-Court (691 habitants), 3 sièges.
- Théniau (638 habitants), 3 sièges.
- Saint-Georges-sur-la-Prée (629 habitants), 3 sièges.
- Nohant-en-Graçay (321 habitants), 2 sièges.
- Dampierre-en-Graçay (229 habitants), 2 sièges.
- Saint-Outrille (219 habitants), 2 sièges.

La communauté de communes Vierzon Pays des Cinq Rivières a délibéré dans ce sens le 10 mai dernier. Celle des Vallées Vertes en a fait de même. Les 10 communes ont validé cette fusion.

Le travail mené actuellement consiste dans le choix des compétences qui seront alors exercées par cette structure.

La communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry constituera le deuxième territoire intercommunal du département.

Au 1er janvier 2013, votre communauté de communes deviendra donc la communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry. Ce mariage va permettre à la collectivité de bénéficier de dotations de l'Etat plus importantes.





Jean-Pierre Charles  
Président de la CDC des  
Vallées Vertes  
et Maire de Graçay

## “ Nous sommes complémentaires ”

Au 1er janvier prochain, la Communauté de communes Vierzon, Pays des Cinq Rivières, se marie avec la communauté des Vallées Vertes. Un mariage de raison, qui donne aux deux bassins de vie de nouvelles perspectives d'évolution.

La Communauté de Communes des Vallées Vertes est dans le Cher une des pionnières de l'intercommunalité à fiscalité propre. La loi date du 6 février 1992, et dès 1993, ce territoire optait pour un travail en commun au service des habitants. Quand on sait que le Cher ne sera couvert à 100% par l'intercommunalité qu'au 1er janvier 2013, on observe la longueur d'avance prise par les élus et les habitants de ce territoire.

Loin d'être inquiet sur la future union, Jean-Pierre Charles a un regard attentif et un brin souriant sur Vierzon : « N'oubliez pas que cette ville est née dans les années 30 de l'union de quatre villages. C'était donc de l'intercommunalité très précoce. »

© **Jean-Pierre Charles, vous êtes président de la communauté de communes des Vallées Vertes. Unir votre communauté à celle de Vierzon, est-ce une contrainte ou une motivation ?**

« Dans le Vierzonnais, la communauté des Vallées vertes est née en 1993. Le Pays de Vierzon n'est lui né qu'en 1997. A cette époque, j'avais proposé une communauté de communes à l'échelle du Pays. On me regardait alors comme un doux rêveur. Je n'ai eu de cesse ensuite de déclarer que la Ville de Vierzon devait être motrice dans la perspective d'une intercommunalité forte et solidaire. Il est dommage que le schéma départemental de coopération intercommunale n'ait pas retenu cette perspective. »

© **Finalement, vous êtes satisfait de ce rapprochement avec la communauté Vierzonnaise ?**

« Vierzon est le premier bassin de vie, possède un hôpital, des commerces. Sur le fond, de cette union, je suis ravi. J'aurais juste souhaité que les autres viennent (Communauté de Communes des Vals de Cher et d'Arnon et Communauté de Communes des Villages de la Forêt) . »

© **Mais se rapprocher de Vierzon peut engendrer une peur des communes rurales face à une grande ville ?**

« Peur ? Moi, non. Nicolas Sansu et Jean-Claude Sandrier ont été clairs. On ne veut pas d'hégémonie, mais de la coopération ! Ce qui est différent, c'est qu'en Vallées vertes, c'est familial. Nous nous connaissons tous, nous vivons dans des ambiances de villages. Et j'ai insisté pour qu'on puisse conserver un pôle rural. »

© **Vous disposez aujourd'hui de plus de compétences transférées par les communes, comparé à la Communauté de Communes de Vierzon. N'est ce pas là une source de décalage entre les deux territoires ?**

« C'est vrai, nous avons acquis de nombreuses compétences. Si on liste, nous avons créé : la piscine, le centre socioculturel, le camping, la maison de retraite, le centre de loisirs, la crèche, l'école de musique, le gymnase... Notre enjeu lors de notre développement était d'offrir des services et une gestion de proximité. Mais nous avons 20 ans d'ancienneté. N'empêche, ces deux communautés ont été créées avec le même objectif : le développement du territoire. Aujourd'hui, nous en sommes à des stades d'évolution différents. »

© **Comment analysez-vous les développements territoriaux ?**

« Depuis la fin des 30 Glorieuses, les schémas de développement sont différents. En zone rurale, nous subissons une hémorragie démographique. Il fallait la stopper. Nous avons donc apporté des services aux habitants, et la densité est remarquable. A partir de là, on pouvait construire pour les entreprises. Aujourd'hui nous comptons 2 projets bien avancés : une zone d'activités à Saint-Hilaire de Court et une à Graçay, cette dernière étant située sur le seul double échangeur autoroutier entre Vierzon et Châteauroux. »

© **Vous vous destinez donc à une union avec une dot conséquente, mais aussi des prétentions ?**

« Les zones d'activités de Graçay et Saint-Hilaire de Court sont convergentes avec les projets de la communauté de communes de Vierzon. C'est un premier point. Nous pouvons aussi définir des éléments de convergence tel que les gymnases, les crèches. Mais il est un élément à prendre en considération, c'est le facteur temps. Tout ce que nous avons développé dans les Vallées vertes a été envisagé il y a 16 ans. »

© **Ce nouveau territoire a des enjeux forts à relever demain ?**

« Nous devons mener une réflexion sur les 15 à 20 ans à venir. Penser avec les autoroutes A 20 et A 71. Réfléchir à l'impact de l'aéroport de Châteauroux qui est à 20 minutes de Graçay. Sur cette commune, nous sommes plus proches de Châteauroux que de Bourges. »

© **Vous pensez que demain, l'union des territoires sera une force ?**

« C'est une volonté. Je suis en lien avec mon époque. Je vois des familles, le père travaille à Vierzon, la mère à Châteauroux, le fils patine à Issoudun et la fille pratique le twirling bâton à Romorantin. Voilà notre quotidien. Quant aux enjeux, Vierzon a besoin de la ruralité. Et nous avons besoin de Vierzon. Nous sommes complémentaires. »



## Découvrir le Canal de Berry en vélo !

### Coups de pédales sur les chemins de halage

**D**'un prompt coup de pédale, Lucie parvient à rejoindre la roue arrière de la bicyclette de sa sœur, Elodie. Les deux jeunes filles viennent de louer ces vélos à l'Office de Tourisme et ont pris droit, la direction du canal. L'auberge de jeunesse est déjà derrière elles et la plus jeune a quelques petits soucis avec son dérailleur. Rien de bien méchant et Lucie refait vite son retard. Le canal est beau en ce samedi matin et les écluses jalonnent ces kilomètres d'herbe et d'eau, de canards et de moineaux, de pêcheurs et de randonneurs. « C'est un lien d'eau qui doit être partagé par tous », estime André Barre, président de l'Association pour la réouverture du canal de Berry (Arécabe). Une volonté exprimée sur papier glacé grâce à une plaquette\* qui oriente avec précision tous les promeneurs. Ce plan fournit de nombreuses indications pratiques sur notre canal et son environnement, depuis Mehun-sur-Yèvre, jusqu'à Thénioux. Soit un peu plus de 27 kilomètres ponctués de 14 étapes qui donnent la topographie des lieux et une multitude d'informations relatives aux lieux traversés.

#### Découvrir une région en faisant de l'exercice

Autant dire que ce document est dans le sac à dos de Lucie. Un précieux guide qui permet de fausser compagnie au linéaire de la voie d'eau et de découvrir les trésors situés légèrement à son écart. Le Musée de l'Ocre et du patrimoine rural à Saint-Georges-sur-la-Prée (à 3,5 km) ; le Musée vivant de la porcelaine ou encore, la tombe art-déco de Louis Lourieux à Foëcy ; l'église romane de Brinay et ses exceptionnelles fresques ; sans oublier, les trésors parfois insoupçonnés de Vierzon. « Le beffroi, les fours banaux, l'église Notre-Dame, le square Lucien-Beaufrère », énumère Isabelle Lagautrière, directrice de l'Office de Tourisme. Et pour atteindre ces différents sites



historiques en un tour de pédales, il est possible de louer – dans le cadre de l'opération « Les Berrycyclettes » lancée par le Conseil général – des vélos parfaitement adaptés aux randonneurs et aux familles. « Nous avons ainsi complété notre parc de deux-roues et proposons désormais, une panoplie susceptible de répondre à tous les besoins ». Depuis le vélo homme, jusqu'au vélo mixte, en passant par les vélos enfants, le vélo électrique, sans oublier, la remorque et le porte-bébé... chacun doit trouver pédale à son pied. « Une excellente manière de découvrir les petits trésors de notre région, ponctuent Lucie et Elodie, tout en faisant du sport et sans polluer notre environnement. » Exact. Mais trêve de bavardages... Les deux jeunes filles qui envisagent de déjeuner à l'Escale de Thénioux, ré-enfourchent leurs bicyclettes et s'éloignent à belle vitesse sur ce chemin des petits bonheurs.

*Les Berrycyclettes à l'Office de Tourisme. Tarifs : Adultes, 9 € la demi-journée ; 14 € la journée ; enfant, 8 € la demi-journée, 11 € la journée.*

*\*Visuel de la plaquette au dos du journal*



## Zoom sur Le camping de Bellon vous accueille

« Des Hollandais, des Anglais, des Belges, font souvent une étape chez nous », constate Michèle Joly, responsable du camping de Bellon, à Vierzon. Des Français également... Ils passent une nuit ou deux et repartent souvent vers le sud » Les arguments pour les retenir plus longtemps ne manquent cependant pas et certains, finissent par les entendre. Le terrain situé le long du Cher, offre en effet, bien des avantages. « Il est ombragé, une partie des emplacements est délimitée par de petites haies », illustre Michelle, mais ce n'est pas tout. « Nous proposons également une salle télévision, une salle pour ceux qui veulent manger ou pique-niquer, ainsi qu'une connexion Wifi. » Et puis, il y a la paillote tenue par Mohamed Tadrict, qui permet de se restaurer lorsque la glacière de la caravane est vide. Bref ! Si vous ajoutez à cette courte énumération, l'espace jeux pour les enfants et la proximité du centre ville et de tous ses commerces, il est facile de comprendre que l'endroit possède bien des atouts pour ces vacanciers à la recherche d'une inestimable tranquillité.

Tél camping de Bellon : 02 48 75 49 10

## Faites un arrêt à l'Escale de Thénieux

Si le centre ville est à portée d'espadrilles, l'Escale de Thénieux est à portée de dérailleur. Sur petit ou grand plateau, les adeptes de deux-roues peuvent facilement rejoindre le linéaire du canal et se laisser guider par le vieux chemin de halage. Quelques centaines de tours de pédales plus loin, le sourire de Célia vous invite à faire une pause. Galettes et crêpes maison sont au menu, mais aussi, des brochettes de viande et un excellent pavé de morue. Des saveurs du Berry, sans aucun doute ; mais aussi, du Portugal pour Célia Rodrigues, dont le patronyme évoque certaines affinités avec un pays, où l'art culinaire n'est pas un vain mot. Un pavé sur le chemin... A découvrir sans modération.



## Une mine d'informations sur le pays touristique de Vierzon

Le guide touristique de l'Office de Tourisme de Vierzon est le document à avoir pour occuper les vacances des enfants, recevoir la famille ou animer les week-ends attractifs. Bien fait et particulièrement fonctionnel pour dénicher dans les plus brefs délais, une information touristique liée au territoire de Vierzon. Ce nouveau guide est une importante source de renseignements, autant pour les visiteurs que pour les habitants des trente communes du territoire vierzonnais. Vous pourrez retrouver les hôtels, restaurants, activités de loisirs, sites remarquables.



Guide touristique disponible dans les Offices de Tourisme, mairies, sites touristiques et commerces.

## En selle pour l'Open international de dressage



Pierre Cambourieu est un passionné et lorsque l'on évoque l'Open, « son Open » international de dressage, il devient agréablement intarissable. Il faut dire que cette manifestation est de belle envergure, puisqu'elle déplace – bon an, mal an – près de 5.000 spectateurs. C'est pourquoi la communauté de communes et l'Office de Tourisme de Vierzon soutiennent cette belle initiative en remettant encore cette année un trophée spécial.

La 7<sup>e</sup> édition qui se déroulera du 5 au 8 juillet, ne faillira pas à cet engouement. Pensez ! Vingt-six nations sont invitées et huit cents cavaliers, juges, accompagnateurs de terrain, seront à la Picardière durant ces trois jours. Du monde, du beau monde, pour une épreuve qui se veut à la fois populaire et élitiste. « Notre public est composé de connaisseurs et de simples amoureux du monde équestre. Les règles du dressage sont très précises et des juges seront à la disposition de ceux qui le souhaitent pour expliquer les fondamentaux de cette discipline équestre ». Alors tous en selle vers la Picardière...

Open international de dressage, La Picardière, Vierzon, du 5 au 8 juillet, de 8 h à 19 h, entrée gratuite.



## Canal de Berry

### Rénovation de l'écluse de Launay à Thénieux

La communauté de communes n'en démord pas : elle veut voir à terme des bateaux de tourisme naviguer sur le canal de Berry. Elle a donc décidé de financer les portes éclusières de Launay sur la commune de Thénieux.

Rendre la navigation régulière sur le canal de Berry est une volonté. Le tourisme fluvial est en plein essor. La clientèle qui opte pour des vacances en bateau est source de dynamisme pour le territoire traversé. On s'arrête manger en terrasse face au canal, on descend du bateau (le plus souvent électrique) pour aller faire ses courses. Et c'est un atout à quelques dizaines de kilomètres des premiers châteaux de la Loire. Depuis la réalisation de l'A 85, la circulation est moindre le long de l'artère d'eau douce. Les abords du canal devenus plus calmes deviennent donc un véritable espace de verdure où il est doux de flâner (lire également le dossier tourisme p. 6 et 7).

Concernant la répartition de l'entretien de cet ouvrage, les berges du canal sont à la charge du syndicat mixte interdépartemental du canal du Berry (SMICB), de l'Allier au Loir-et-Cher. Quant à la navigation, c'est à chaque collectivité de s'en préoccuper.

Le syndicat mixte assure un entretien du cours d'eau, par le faucardage (le fauchage, mais dans l'eau), et les travaux de consolidation des ouvrages du canal liés à l'écoulement de l'eau (écluses) et de l'état du lit du Canal.

Pour les portes éclusières servant à la navigation, c'est aux communautés de communes de s'en charger. La



CDC de Vierzon a donc décidé d'en assurer l'installation, en parallèle des travaux de restauration de l'écluse de Launay proprement dite, (au hameau de Petit-Launay) afin d'anticiper une éventuelle réouverture à la navigation du Canal de Berry. Un coût de 96.000 € pour les deux portes. Il s'agira de portes manuelles. Chaque navigant devra donc en assurer le fonctionnement lorsque la navigation sera possible. Cet investissement va contribuer à la mise en valeur de cet ouvrage d'art qui irrigue le territoire de la communauté de communes.

# Déchets ménagers : les premières colonnes enterrées



**La communauté de communes de Vierzon, en partenariat avec France-Loire et la Ville de Vierzon, investit dans ses premières colonnes enterrées au quartier Tunnel Château à Vierzon. Il s'agit là d'une opération test. En fonction des contraintes rencontrées et de l'utilisation de ces matériels, le dispositif pourra être étendu.**

Pas agréable quand on sort de chez soi de constater que des papiers journaux, des bouteilles en plastique ou des cartons jonchent le sol, ou que des poubelles trônent sur le trottoir à longueur de semaine. C'est pour mieux répondre au souci de propreté urbaine de la ville et de ses habitants que la CDC investit dans des colonnes enterrées.

« Nous réalisons cette installation pour des raisons esthétiques, certes, mais aussi pratiques. Cela engendrera moins de nuisances avec des colonnes enterrées, et notamment moins de problèmes d'odeurs l'été. » C'est aussi un aspect hygiénique dans un quartier où existe une école.

Fin mai, la mairie de Vierzon a fait réaliser le trou dans lequel est réalisé un radier de béton. L'entreprise Astech, spécialisée dans les conteneurs et récepteurs d'ordures va ensuite implanter dans l'espace une colonne métallique, de forme carrée, et coiffée d'un réceptacle permettant le dépôt des déchets. Ces colonnes recevront les déchets d'ordures ménagères, ainsi que les déchets recyclables des poubelles jaunes (papiers, journaux,

cartons d'emballage, boîtes de conserve métalliques, bouteilles en plastique).

« Ces colonnes seront à proximité des immeubles. L'objectif est de rendre l'installation de ces contenants pratique pour les habitants. Nous avons décidé du volume de la colonne en fonction de la densité humaine, et ceci pour éviter des débordements. »

Quant à la base de dépôt des ordures, elle est à hauteur d'une personne à mobilité réduite. « Il nous paraissait aussi logique qu'un enfant puisse s'en servir. Le système est doté d'une sécurité qui empêche à toute personne, adulte ou enfant, d'y faire une chute. »

Ce type de colonnes se répand un peu partout en France dans les grandes villes. Tunnel-Château est le premier espace de vie doté d'un tel élément sur l'agglomération de Vierzon. L'investissement est loin d'être minime. Cela coûte 78.000 € à la collectivité. Il faut aussi compter les fouilles prises en charge par la Ville et le Bailleur. Mais c'est aussi une prise en considération des habitants et de leur cadre de vie. « C'est plus discret, et aussi plus sympa esthétiquement. »

Ce projet novateur est le fruit d'un partenariat technique et financier fort entre la communauté de communes, la mairie de Vierzon et la société d'habitat France Loire et va contribuer à l'amélioration du cadre de vie du quartier de Tunnel-Château.

## Dépôts sauvages : le ras-le-bol !

Les dépôts sauvages d'ordures agacent sérieusement les citoyens. Une minorité de riverains a la fâcheuse tendance à déposer ainsi la vieille machine à laver, le canapé hors d'âge, non à la déchetterie, mais sur le trottoir, et débrouillez vous !

Une attitude méprisante à l'égard des autres habitants, qui subissent une dégradation de leur cadre de vie. Cela est également irrespectueux pour des employés municipaux dont les tâches sont de l'ordre de l'intérêt général, et non d'assumer les incivilités de certains individus. « Surtout que nous sommes un des rares territoires où la déchetterie est ouverte 7 jours sur 7 ! » souligne-t-on à la communauté de communes.





## Zoom sur une entreprise du territoire : APIA

### Apia, la signalétique en mouvement

Apia compte 200 personnes en France, et 40 millions d'euros de chiffre d'affaires. Vierzon est le centre névralgique de ce spécialiste de l'enseigne, devenu agenceur de magasins, intégrant le mobilier et aujourd'hui le multimédia.

« Il n'y a pas une rue en France qui ne compte pas une enseigne réalisée par Apia », constate Philippe Asselin, Pdg. L'entreprise vierzonnaise compte parmi ses clients de grandes marques nationales et internationales ([www.apia.fr](http://www.apia.fr))

« Notre volonté a été de continuer à fabriquer ici. Ce n'était pas à la mode il y a 15 ans. Mais nous nous apercevons qu'en matière de réactivité, le fait d'avoir tout sur place et d'être intégré nous apporte cet avantage. »

La difficulté que connaît le fabricant d'enseignes est qu'aujourd'hui, ses clients demandent des délais de réalisation et d'installation plus courts. « La durée de vie d'un logo et d'une enseigne est variable. Cela va de 5 à 20 ans. Avec souvent des mises à jour. Et même quand le logo est constant, il existe une volonté de faire évoluer l'image de la marque. »

### Une attitude de pionnier



C'est pour cette raison qu'en 2003, Apia acquiert dans le Loir-et-Cher, à Selles-Saint-Denis, l'entreprise Taillibert, spécialisée dans l'agencement de magasins. « L'enjeu était pour nous d'étendre notre palette d'offres à nos clients. Nous ne pensions plus seulement façade, mais l'équipement global du magasin. » Ainsi naissait Apia Aménagement.

L'entreprise vierzonnaise s'est aperçue très vite que les nouvelles technologies entraînent dans les équipements de communication et de marketing des marques. C'est dans cet esprit qu'a été créé en 2005 Apia Solutions. « Notre vision est de dire que la technologie allait rentrer dans les points de vente. Et aujourd'hui, nous parvenons à proposer des solutions. La question qui se pose à nos clients est : comment va évoluer le client pour entrer dans un magasin physique alors que croît le e-commerce ? » Même s'il y a là une part d'inconnue, « il était important pour nous d'engager cette démarche. »

Enfin, dans un esprit soucieux de l'environnement et de réactivité, a été créée Apia Maintenance, qui permet de prolonger la durée de vie des enseignes. Et de participer à « la valorisation de l'image des clients. »

« Tous ces mondes étaient séparés, observe Philippe Asselin. Nous avons intégré les trois métiers (enseigne, agencement, multimédia). Et à ce stade, nous sommes les seuls en Europe. »

*Pratique : APIA, route du Vieux Domaine-VIERZON*

# Solumat, les grues se posent à Vierzon

Solumat (310 salariés, CA : 110 M€) est la filiale matériel de Vinci Construction France. Le groupe de BTP gère ainsi son parc matériel en direction des différents chantiers de l'Hexagone.

Solumat, compte trois implantations stratégiques en France : la région parisienne, le sud de la France, et aujourd'hui Vierzon. S'y ajoute un maillage avec 12 délégations régionales. « Nous avons un parc généraliste de 20.000 matériels, dont 420 grues à tour », explique Jacques Bonnaud, directeur général de Solumat.

« Nous avons besoin d'une plate-forme moderne et adaptée pour le stockage et la maintenance d'une partie de nos grues. Nous avons débuté les recherches de terrain en 2006-2007. A Vierzon, nous sommes très bien situés, nous pouvons intervenir sur tout le pays et assurer la maintenance de nos grues. Les grues à tour traversent la France plusieurs fois dans leur vie. »

Vierzon possède deux atouts pour le groupe Vinci : sa situation à un nœud autoroutier. « Et le prix du foncier était intéressant. » Depuis janvier, Eric Marin dirige la plate-forme vierzonnaise (anciennement à Orléans). A terme, elle comptera 25 salariés.



G.BIENFAIT, Président de VINCI Construction France  
N.SANSU, Maire de Vierzon  
J.C.SANDRIER, Président de la CDC  
D.GAUTHIER, Président de Solumat

## Parc Technologique de Sologne

### Déjà des demandes d'implantation

#### Une liquidation d'entreprise retarde le chantier des 3 premiers bâtiments

Après plusieurs mois de travaux, la faillite d'une entreprise de construction a retardé les travaux ce qui a engendré une suspension provisoire du chantier. Une nouvelle consultation d'entreprises pour un lot a été faite en avril ; le choix de cette nouvelle entreprise a été effectué en juin et les travaux devraient, désormais, reprendre dans le courant de ce mois de juillet. « Selon ce nouveau planning et si tout reprend bien son cours, tout devrait être bouclé pour le mois de novembre de cette année. », d'après les services techniques de la communauté de communes,

#### Destinations différentes pour chaque bâtiment

Les trois bâtiments de 500 m<sup>2</sup> chacun pourront, alors, accueillir les entreprises qui souhaitent s'y installer. « Chacun de ces bâtiments aura des orientations bien précises, explique-t-on au service des affaires économiques de la CDC. Une pépinière avec douze bureaux susceptibles d'accueillir des entreprises naissantes ; un hôtel d'entreprises pour recevoir des sociétés qui se développent et enfin, un espace innovation accueillant toutes les structures vierzonnaises gravitant dans le champ de la recherche ».

Concernant la voirie et le foncier du Parc Technologique de Sologne, des terrains viabilisés et aménagés sont d'ores et déjà disponibles à la vente. Plusieurs demandes d'implantations ont été enregistrées, ce qui confirme cette dynamique en marche sur la zone nord de Vierzon.

### Labellisation haut débit pour la zone



Le Parc Technologique de Sologne donne la capacité aux entreprises de se raccorder au très haut débit. Avec le soutien du Conseil Général du Cher, la communauté de communes a obtenu la labellisation nationale ZATHD. Le Parc Technologique de Sologne est la première zone d'activité du département à l'obtenir. Ce label délivré par le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'industrie permettra notamment d'éclairer les entreprises, en leur donnant dans leur décision d'implantation une visibilité satisfaisante en matière d'accessibilité au très haut débit.

Tout doit être mise en œuvre pour favoriser l'attractivité économique de notre territoire !

Renseignement : Direction des Affaires Economiques  
Tél : 02 48 71 74 45 / Mail : economie@cc-vierzon.fr



## Le parcours, les points de repère

1 Thénieux : Départ du pont de la D 19. Emprunter la D 2076 jusqu'à l'Éscale, franchir la passerelle et continuer par le chemin de halage rive gauche jusqu'à l'écluse de Lauray 2 km 2,7. Au pont de l'écluse passer rive droite (le chemin devient herbeux) jusqu'à l'écluse des Vèves 3 km 7,5. Poursuivre sur le chemin de halage en direction de Vierzon rive droite. À proximité de Vierzon, au premier pont renforcé 4 km 9, tourner à gauche puis à droite. Reprendre le chemin de halage après le pont de l'autoroute A 20 jusqu'à l'écluse de Grossoux 5 km 11, face à l'Auberge de jeunesse. De là, contourner le Forum par la droite rue François-Mitterrand puis au rond-point tourner à gauche rue du Général-de-Gaulle, traverser le parking à gauche, passer sous le pont de la rue Voltaire, poursuivre entre le bassin et le square Lucien-Bogauffère jusqu'à l'écluse de Vierzon 6 km 12, devant les locaux de la DDE. Retrouver l'itinéraire sur le chemin de halage rive gauche, croiser l'écluse des Varennes 7 km 13,4. Atteindre le port des Forges 8 km 13,8. Continuer sur la rive gauche jusqu'à l'écluse de Givry, si les boues sont nivelées. Sinon franchir le pont de la fonderie et rejoindre à droite la rue Étienne-Dolet. Aux feux tricolores emprunter la D 60 jusqu'au panneau Givry. De là, tourner à gauche pour rejoindre l'écluse de Givry 9 km 17,2. Après le passage de l'écluse rester rive gauche, (le chemin devient plus difficile), jusqu'à l'écluse de Dalvet 10 km 19,5. Ensuite, poursuivre vers l'écluse de Foëcy 11 km 20,9 et traverser la D 30. À l'approche de l'autoroute A 71 12 km 22,9, tourner à droite. Traverser le hameau de la Chevalerie jusqu'à la D 60, tourner à gauche, parcourir environ 1,5 km sur cette route, puis descendre le chemin caillouteux à gauche qui mène vers l'écluse de la Marie 13 km 25. Poursuivre rive gauche. Pour traverser Mehun-sur-Yèvre rester rive gauche, passer sous la rue Camille-Méraud, longer l'ancien port, passer sous le pont de la rue Jeanne-d'Arc pour rejoindre l'écluse de Reussy 14 km 27,7.



## Informations pratiques

### Navigation

**NAVIGABE :**  
Tél. : 06 04 41 12 77.

### Offices de tourisme

**Vierzon :**  
11, rue de la Société Française,  
18100 Vierzon.  
Tél. : 02 48 53 06 14.  
[www.officedetourismedevierzon.com](http://www.officedetourismedevierzon.com)

**Mehun-sur-Yèvre :**  
Place du 14 Juillet,  
18500 Mehun-sur-Yèvre.  
Tél. : 02 48 57 35 51.  
E-mail : [office.tourisme@ville-mehun-sur-yevre.fr](mailto:office.tourisme@ville-mehun-sur-yevre.fr)

### Mairies

**Thénieux :**  
Tél. : 02 48 52 00 98.

**Méry-sur-Cher :**  
Tél. : 02 48 75 38 18.

**Vierzon :**  
Tél. : 02 48 52 65 00.

**Foëcy :**  
Tél. : 02 48 53 01 80.

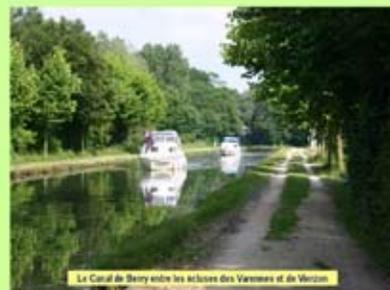
**Mehun-sur-Yèvre :**  
Tél. : 02 48 57 30 25.



Auteur : André BALCAEN - février 2012.  
Mise en page et infographie : Bruno PARE  
Imprimé par l'Office de Tourisme de Vierzon et son pays  
Réalisation : ARECABE

**À vélo**  
sur les chemins de halage  
du  
**Canal de Berry**

**Thénieux - Mehun-sur-Yèvre**  
(27,7 km)



Édité par :  
**ARECABE**  
B.P. 314 - 18103 VIERZON Cedex  
Tél. : 06-81-04-67-86  
[info@arecabe.org](mailto:info@arecabe.org) - [www.arecabe.org](http://www.arecabe.org)